Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inscription des sites palafittiques autour des Alpes au patrimoine mondial de l'UNESCO

Le canton de Vaud se réjouit du classement des « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » au patrimoine mondial de l'UNESCO. Sa grande surface et la présence de trois grands lacs sur son territoire font de Vaud le canton le plus riche en sites. Avec 10 établissements littoraux, il propose 18% des sites majeurs de Suisse et 9% de l'ensemble du projet.

En 2004, soit 150 ans après la découverte de stations lacustres sur les rives du lac de Zurich, l'archéologie cantonale bernoise lançait le projet ambitieux d'inscrire les sites littoraux de Suisse sur la liste de l'UNESCO, dans l'idée de protéger, mieux comprendre et faire connaître ce patrimoine préhistorique de plus de 3000 ans. La mise en oeuvre de ce projet sous l'égide de l'Office fédéral de la culture (OFC) a impliqué tous les cantons suisses concernés et a été élargi à tout l'arc alpin. L'OFC a assuré la conduite du projet pour la Suisse, l'Allemagne l'Autriche la France, l'Italie et la Slovénie.

Pour toute la Suisse, 56 sites d'intérêt majeur ont été sélectionnés pour faire partie de la liste de l'UNESCO. Il s'agit d'établissements littoraux avec des informations patrimoniales et culturelles, déjà protégés par les lois cantonales, mais particulièrement bien conservés pour mériter un classement international. Ils contiennent tous des vestiges d'habitats préhistori-ques, en terrains immergés ou émergés, en bord des lacs et de marais, répartis dans 15 cantons. La moitié de ces sites est répertoriée dans la région des Trois Lacs (Neuchâtel, Bienne et Morat). En plus des autres grands lacs (Constance, Zurich et Léman), des plans d'eau de moindre dimension et des marais recèlent des vestiges d'habitats en excellent état de conservation. Ces anciens villages ont été construits et occupés au Néolithique et à l'âge du Bronze, entre 4000 et 850 ans av. J.-C.

Le classement des sites littoraux de l'Arc alpin auprès de l'UNESCO ne constitue pas un but en soi, mais plutôt un moyen pour atteindre les objectifs suivants: protéger les sites contre les destructions naturelles et humaines, mieux gérer les données livrées par les sites, favoriser la recherche scientifique, échanger des informations entre les institutions et les chercheurs du même domaine et diffuser les données auprès du public.

Vaud est le canton le plus riche en sites « UNESCO » de Suisse. Avec 10 établissements sur un total de 82 connus sur son territoire, il comprend le 18% des sites majeurs de Suisse et le 9% de l'ensemble du projet. En plus de sa grande superficie, le canton de Vaud est riverain de trois lacs, le Léman, le lac de Neuchâtel et celui de Morat. Cette configuration explique le grand nombre de sites conservés en milieu lacustre et sur les rives des lacs actuels.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juin 2011

DINF, Nicole Pousaz, archéologue cantonale, Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), 021 316 73 29 et 079 808 50 12 - disponible dès 15h30
www.patrimoine.vd.ch/archeologie

Document_Les sites prehistoriques littoraux du canton de Vaud